

Que rembourse Santévet ?

Santévet rembourse les soins vétérinaires liés aux maladies et aux accidents, et participe au remboursement des soins de prévention pour votre animal.

Exemples de soins remboursés

✓ De 2 000 €/an à 5 000 €/an remboursés, en cas de maladies et d'accidents :

- Consultations (classique, d'urgence...)
- Anesthésie
- Chirurgie
- Hospitalisation
- Médecines alternatives
- Médicaments
- Analyses de laboratoire
- Imagerie médicale
- Détartrage⁽¹⁾ ...

(1) 1 fois/an à partir de 2 ans de contrat.

Budget Prévention inclus

✓ De 20 €/an à 80 €/an remboursés, pour préserver la santé de votre animal :

- Vaccins
- Stérilisation
- Antiparasitaires
- Bilans de santé
- Vermifuges
- Identification



Plusieurs animaux à assurer ?

1 MOIS REMBOURSÉ
CHAQUE ANNÉE⁽²⁾,

à partir du 2^e animal assuré !

Avec le code

VIPBE

Pourquoi assurer votre animal de compagnie ?

- ✓ Accédez plus facilement aux meilleurs soins
- ✓ Protégez votre budget des imprévus
- ✓ Gardez votre animal en bonne santé, toute sa vie

3 bonnes raisons de choisir Santévet

Spécialiste de l'assurance santé animale depuis 2003 !



Une fois assuré, votre animal est couvert à vie par les garanties Santévet.



De 50% à 90% de vos frais remboursés.

Les soins vétérinaires liés aux accidents et maladies, sont remboursés selon nos garanties.



Ses vaccins remboursés !

Toutes nos formules incluent un Budget Prévention qui rembourse en partie les vaccins, les antiparasitaires, la stérilisation, l'identification...

Votre tarif personnalisé Santévet

Demandez votre tarif sur :

 www.santevet.be

Ou par téléphone au 02 613 16 48



santévet

Spécialiste de l'assurance santé animale

Votre animal fait partie de la famille, assurez sa santé !



Votre budget protégé

Vos frais vétérinaires remboursés

Devis gratuit sur
www.santevet.be

(2) Offre promotionnelle, non-cumulable avec une autre offre, valable sous réserve d'au moins 2 contrats actifs et à jour de paiement.

Protégez-le,
comme un membre de votre famille !

Votre animal, vous l'aimez, vous le chérissez.
Mais avez-vous pensé à protéger sa santé ?

Chaussette avalée, gastro-entérite, intoxication...
Les accidents et maladies font aussi partie de sa vie !
Pour profiter de votre petit compagnon, **assurez sa santé et restez zen même en cas d'imprévus !**

Des services **pratiques et inclus !**



Avec Payvet, rangez
votre carte bancaire !

- **100% de votre facture avancée** par Santévet lors du règlement en clinique vétérinaire
- **Paiement en 3x sans frais** pour votre reste à charge



Santévet
Emergency
24/7

Bénéficiez d'une **assistance vétérinaire 24h/7j par téléphone**, en cas d'urgence !

Service disponible uniquement en Belgique.

Des remboursements simples et rapides, grâce à l'application Santévet !



Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

Nos formules d'assurance chien et chat pour tous les budgets

	Light	Confort	Premium
Prise en charge	50%	70%	90%
Plafond de remboursement	2 000 €/an	3 000 €/an	5 000 €/an
Franchise annuelle	20 €/an	40 €/an	60 €/an
Budget Prévention inclus	20 €/an	50 €/an	80 €/an

Âge limite de souscription :

- Chien : De 2 mois jusqu'à la veille des 7 ans (à l'exception de certaines races : jusqu'à la veille des 5 ans)
- Chat : de 2 mois jusqu'à la veille des 8 ans.

Délais de carence :

Accident = 48 heures • Maladie = 45 jours • Chirurgie suite à maladie et toute pathologie des ligaments croisés : 6 mois.



Nos tarifs adaptés

Votre animal est unique !

Voici un exemple de remboursement avec la **formule Premium (90%)** pour une intoxication.

FACTURE VÉTÉRINAIRE	
Intoxication	
Consultation d'urgence	90€
Hospitalisation	650€
Traitements	350€
Montant total	1 090€
Remboursé par Santévet	981 €
Franchise annuelle de 60 € déduite	
Montant à votre charge	109 €
Avec Payvet : rien à régler en clinique et le montant à votre charge réglable en 3x sans frais (à partir de 50 €).	

Nos tarifs adaptés

 à sa race et à son âge

Pour que votre animal reste **couvert tout au long de sa vie** par nos garanties !

Demandez vite votre devis gratuit et personnalisé :

